COLLEGE DE GEORGETOWN, D. C.

L[illegible] ont recommencé le 16 cou[illegible]. Les parens qui désirent obtenir des renseignements sur ce collège sont priés de s'adresser à M. John B. [illegible], encoignure Orléans et Dauphine, No. 75.

21 sept—4.2pe

ACADEMIE MODERNE.

LES parens et les tuteurs sont respectueusement informés [illegible] à la Nlle-Orléans, une institution [illegible] des jeunes gens qui se destinent [illegible] commerce.

[illegible]

[illegible] s'adresser au No. 191, rue Douane, [illegible] JAS SAMUEL DE PALOS

INSTITUTION [illegible] ET COMMERCIALE DE G. BOYER.

[illegible] entre Dauphine et Bourgogne.

[illegible]

[illegible] EDUCATION POUR LES DEUX SEXES.

[illegible] Ste Anne et du Maine.

[illegible]

[illegible] Marengo — chapeaux Fiambard, [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD, 35 rue de Chartres

[illegible] L. CANTIN, 42 Gravier

[illegible] HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras

[illegible] COTON [illegible] DUNCAN KENNEDY, 52 rue Toulouse

[illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres

[illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres

[illegible] WM FROST & Co., 25 Vieille Levée

[illegible] WM FROST & Co., 24 Vieille Levée

[illegible] WM FROST & Co., 25 Vieille Levée

[illegible] WM FROST & Co., 28 Vieille Levée

[illegible] DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15 St Louis

[illegible] P. LONGIS, 116 Royale

[illegible] HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras

[illegible] HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras

[illegible] TUFTS, HOBART & Co., 29, Gravier

[illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins

[illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins

[illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins

[illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins

[illegible] JORDY & BRASIER, 10 Conti

[illegible] LORRIOTTE & Co., Encoig. Royale et Douane

[illegible] LORRIOTTE & Co., Encoig. Royale et Douane

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

[illegible] Médoc [illegible] J. F. BERCIER & Co., 34 Vieille Levée

[illegible] H. DE GOER & RIFFLARD, 35 Chartres

[illegible] ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

[illegible] ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

[illegible] ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

[illegible] ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

[illegible] TUFTS, HOBART & Co., 29 Gravier

[illegible] Winchester [illegible] TUFTS, HOBART & Co., 29 Gravier

M[illegible] COTON de CARVER [illegible] GEO. GREEN & BRO., 88 Gravier

SAVON JAUNE [illegible] GEO. GREEN & BRO., 88 Gravier

CAFE [illegible] GEO. GREEN & BRO., 88 Gravier

FARINE [illegible] NEVILLE & Co., 165, Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins [illegible] R. G. HOBBS, 12 Douane

ARTICLES DIVERS—20 surons indigo de Carracas, 3 [illegible] FIELD & Co., 30, Vieille Levée

HUILE [illegible] JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

HUILE de Frame [illegible] 25 barils No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

HUILE [illegible] baleine blanchie, pour l'hiver [illegible] barque Nautilus, de Boston, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15, St. Louis

DAMASSÉS et Diapres—Les soussignés offrent à vendre un assortiment de Diapres de 6|4, 7|4, 8|4, 9|4 et 10|4, de damassé de 7|4, 8|4 et 10|4, [illegible] WM FREHN, 56, Douane.

COTON [illegible] Kenworth [illegible] WM FREHN, 56 Douane.

COTON Orelle [illegible] Les soussignés offrent à vendre à des prix réduits pour clore des consignations, quelques caisses de coton à coudre. WM FREHN, 56 Douane.

TOILE d'Emballage de Kentucky, à bon marché pour du comptant, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 66 Camp. 7 sept

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.

Réduction de prix.

A partir du 1er. février 1844, le prix du passage sur ce chemin sera comme suit :

Pour un seul billet, 20 cents
Enfans de 5 à 12 ans, 10 "
Esclaves (toute distance) 10 "
Cinquante billets rouges $5 00 "

Billet personnel pour l'année $100 payable par quartier et d'avance. Le quartier devra commencer les 1ers. de février, mai, août et novembre.

Les chars se rendent et partent du vieux dépôt à l'encoignure des rues Perdido et Baronne.

☞ Les passagers sont transportés aux superbes jardins de Carrollton, en moins d'une demi-heure dans de jolis chars neufs.

—Les chars partiront comme suit :—
Dans le courant de la semaine.

De la Nlle. Orléans.		De Carrollton.	
Chars à chev.	à 6½ h. A. M.	Chars à chev.	à 5 h. A. M.
A locom.	9 h. A. M.	A locom.	8 h. A. M.
"	11 h. A. M.	"	10 h. A. M.
"	1 h. P. M.	"	à midi.
"	3½ h. P. M.	"	2 h. P. M.
"	5 h. P. M.	"	4 h. P. M.
"	7½ h. P. M.	"	6½ h. P. M.
Chars à chev.	10 h. P. M.	"	9 h. P. M.

Arrangement du dimanche.

En outre de l'arrangement de la semaine, un train partira toutes les heures de l'après-midi et du soir, jusqu'à 7 heures de Carrollton, et 8 heures de la Nouvelle Orléans.

Le char à cheval partira de Carrollton à 5 1|2, à l'exception des jours de pluie, et en ce cas, l'arrangement sera le même que celui des autres jours de la semaine.

☞ Les passagers devront se pourvoir de billets, car il est expressément défendu au conducteur de recevoir de l'argent.

Un char est réservé expressément aux Dames, à chaque départ du train.

☞ Durant l'été, c'est à dire du 15 mai au 1er août, les chars du soir partiront comme suit :

De Carrollton, à 4 1|2 heures au lieu de 4.
De la Nlle. Orléans, à 5 1|2 " 5.
De Carrollton, à 7 heures " 6 1|2.
De la Nlle. Orléans, à 7 3|4 " 7 1|4.

☞ Le char à cheval partant de Carrollton à 5 1|2, et de la ville à 10 heures du soir.

Les arrangements pour le dimanche seront les mêmes (c'est à dire un train toutes les heures de la soirée) excepté que les chars partiront une heure plus tard qu'ordinaire.

LES CHARS DE LAFAYETTE, comme suit:
De Lafayette, en été, à 5 heures du matin.
De la rue du Canal, dito, à 6 heures et demie du matin.
De Lafayette, en hyver, à 7 heures du matin.
De la rue du Canal, dito, à 7 heures et demie du matin.
Les chars partiront toutes les heures jusqu'à 8 du soir, de Lafayette, et à 9 P. M. de la rue du Canal.

☞ On prie particulièrement les Messieurs de ne pas poser leurs pieds sur les coussins, ou de fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des Dames.

JOHN HAMPSON, Ingénieur de la Compagnie.

27 juil

LE soussigné offre à vendre pour du comptant, à des prix très modérés, les articles suivans:

Etamines assorties en qualités,
Prunelle noire do do,
Toile à drap 5|4 et 12|4,
Toile de Paris,
Toile d'Irlande par pièce et demi pièce,
Platille et bretagne,
Russie véritable et imitation,
Indiennes américaines et françaises,
Coton blanc et écru de 3|4, 7|8, 4|4, 5|4 et 12|4,
Percale blanche, assortie en qualités,
Coutil à matelas,
Flanelle, blanche, rouge, verte et jaune,
Tartan pour manteaux et pantalons,
Sattinet et casimir noir et gris,
Serviettes et nappes unies et damassées,
Tapis en laine pour escaliers 3|4, 7|8 et 4|4
Rugs chenilles 4|4, 5|4 et 6|4,
Bentelle et entre deux en fil d'Ecosse,
Tulle blanc et noir, passementerie,
Bas pour dames, en coton, soie, filoselle, mérinos et cachemire,
Chaussettes en mérinos et en coton gris et écru,
Foulards croisés et unis pour hommes,
Velours coton pour vareuses,
Tapis pour piano,
Mousselines à rideaux et à moustiquaires, damassées, à carreaux et façon guipure,
Couvertures en laine, 1, 8 et 12 points,
Cotonnade française pour pantalons,
Denims, Log Cabin, et Clay's cotonnade,
Berge en soie et en laine pour tailleurs,
Chemises tricotées en mérinos pour hommes et pour femmes,
Boutons en gesi, en soie, corne fondue, en os et en nacre,
Fil patente de Marshall, Nos. 40, 60, 60 et 80,
Fil en bobines, d'Alexandre, Orell et Taylor,
Fil a cordonnier,
Agraffes et galons français et allemande.

13 sept D. B. MACARTY, 236 Bourbon

MARCHANDISES SECHES NOUVELLES.

FRED. BONIS & LOUVRIER, ayant ouvert leur nouveau magasin, rue de Chartres, No. 29, offrent à vendre en gros et en détail, les articles ci-après, qu'ils viennent de recevoir et qui font partie de leur assortiment d'automne :

Alpaga noir et en couleur, dito lustre fin;
Mousseline de laine nouveaux dessins;
Un beau choix de Foulards pour poche;
500 douzaines Bas blancs et couleur en coton;
300 do Chaussettes pour hommes et garçons;
200 do Bas de mérinos et de cachemire;
100 do Bas anglais, belle qualité;
Caleçons et gilets de coton et de mérinos tricottés;
Mitaines et gants de laine de Saxe et Barège;
Dito dito de soie et filoselle;
Couvertures Mackinaw, 3 points;
Coutes Fanny Ellsler et en mérinos;
Cachemires et châles de soie;
Plusieurs caisses de Chapeaux français, à vendre en gros;
Cravattes de soie noire, gros grains, serges, &c.
Un assortiment complet de Mousselines Suisses, nansouks, organdis,
Dito Jaconats, percales et batistes d'Ecosse,
Bobinets unis et façonnés, et ruches toutes faites;
Gros broderies et garnis,
Flanelles blanches, bas prix,
Toiles à chemises, pleinement garanties;
Mouchoirs de batiste en pièces et en boîtes;
Crêpe noir et bleu de Berlin;
Un grand assortiment de fournitures pour tailleurs et couturières, ainsi que de merceries de toutes sortes

21 sept

PAR F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Lisette, venant de Bordeaux, un assortiment de Vins en barriques les crûs ci-après:

Montferrand,
St Emilion,
St Julien Médoc,
St Estèphe Médoc,
Chateau Margaux,
Chateau Lafitte,
Bourbon de diverses qualité,

Toujours en magasin d'importations antérieures—Vins St Emilion, St Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte en demi barriques et en caisses. Aussi, un assortiment complet de Liqueurs fines, surfines, absinthe, vins, genièvre et vin de Vermut di Farina, &c. 20 sept

NORTH & BROTHERS, MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS

DITTRICH & SHANNON,
Marchands-Commissionnaires,
Et Consignataires et Expéditeurs par Agence.
No. 38, rue Poydras.

FERONT des avances libérales sur des consignations de marchandises qui leur seront adressées.

R. DITTRICH seul, signera pour la maison.

Les affaires conduites ci-devant sous la raison de DITTRICH & Co. seront continuées par eux.

F. C. SHANNON continue des affaires d'agences de steamboats, et signera individuellement.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1844. 8 juil.

SMITH BRYAN,
Importateur de Marchandises Anglaises et Négociant en commission.
30, rue de la Douane.

REFERENCES :
Benjamin Story, Nouvelle-Orléans.
John Hagan, Snr. do.
Alexander Grant, do.
MM. Grinnell, Minturn & Co, New York.
John Mullen & Co, do.
Isaac Low & Co, Liverpool.
James et Thomas Kennedy, Belfast, Irlande.
James T. Bryan, Magherafelt, do

LES soussignés ayant été nommés agents de la manufacture réputée de EDENPARK, à Wilmington, Delaware, sont prêts à exécuter les ordres qu'on pourrait leur donner, pour n'importe quelle qualité ou quantité de poudre à tirer ; ils les rempliront avec exactitude et à des termes raisonnables.

En même temps, ils offrent à vendre, un lot de poudre des marques FF et FFF, en baril, demi et quart de baril, venant d'arriver et provenant de la manufacture susdite. On garantit qu'elle peut se conserver en bon état dans toutes les saisons.

22 août RAYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

BAS—10 caisses bas Allemands pour hommes et femmes en coton bleu, gris et écrus; chaussettes pour hommes en do, à vendre pour clore une facture par H. D. GOER & RIFFLARD, 35 Chartres. 10 sept

INDIENNES—Quelques caisses indiennes américaines très riches et d'un nouveau dessin, en débarquement du navire Nautilus de Boston, à vendre à bon marché en gros par H. D. GOER & RIFFLARD, 35 Chartres. 1 sept

COUVERTURES—Un grand assortiment de couvertures américaines et françaises pour l'usage des habitations. Aussi—Couvertures de 10|4, 11|4 et 14|4, bordées en soie, à vendre à bas prix en gros par H. D. GOER & RIFFLARD, 35 Chartres. 6 sept

MOUSSELINE DE LAINE—Un beau choix de mousseline de laine est maintenant offert en vente à des prix réduits. Aussi—Un grand assortiment d'indiennes françaises, à vendre par paquets au-dessous du prix du marché par H. D. GOER & RIFFLARD, 35 Chartres. 10 sept

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre, en gros et en détail, à bas prix:

100 pièces toile de Paris, extra-fine,
50 do crêpe noir et blanc, de
Mousseline de laine 3|4 et 4|4; mérinos français, noir et en couleur, 6|4, pour robes; bombaset noir, alépine écarlate et vert; barège noir; barège uni, extra riche, pour costume de soir, écharpes et shawls en barège, nouveau goût, shalis brochés, en laine, pour promenades ; article nouveau

23 août H. DE GOER & RIFFLARD, 34 Chartres.

LES soussignés offrent en vente les marchandises suivantes à des conditions raisonnables, pour clore diverses factures :

Toile d'Irlande 4|4 en pièces et demi pièces,
Toile à drapés 5|4, 6|4 et 10|4,
Linon qualités assorties, 5|8 3|4 et 7|8,
Toile damassée pour nappes, diverses grandeurs,
Lustadoes bleu et fil patente,
Book muslin, Linon Bishop,
Mousseline Jaconas, mousseline suisse unie, à carreaux et à raies. SMITH BRYAN, 30 Douane. 10 sept

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre à bas prix les articles suivans :

40 caisses Prunes sèches, 9 fromages de Gruyère, 300 paniers huile de Flagniol, 150 dito huile en 1|2 bouteilles, 30 balles bouchons assortis, 250 paniers absynthe Suisse, Yernu & Lauoult, Audrit & Co.; 150 dito liqueurs assorties, 50 dito vin rouge avec étiquettes et capsule, 50 dito prunes mirabelles, 50 dito prunes reine Claude, 20 dito vermouth, 16 dito curaçao, 50 caisses savon de Marseille, 40 dito vermicelli, macaroni et pates, 50 douzaines eau de cologne, 60 paniers muscat en 1|2 bouteilles, 20 paniers malaga, 20 caisses saleisons assorties, 1000 boites sardines de Camus, 1000 dito 1|2 boites, 100 paniers vin rouge en 1|2 bouteilles. LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres.

VINS DE BORDEAUX—100 barriques vin rouge Montferrand, 50 do do. St. Julien, 50 demi barriques blanc, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres. 13 sept

WHISKEY de Monongahela—10 barils vieux whiskey de Monongahela, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Cha[illegible]. 13 sept

ARTICLES divers—A vendre par les soussignés:
Porc—En baril, prime, qualité supérieure,
Bœuf—En baril, prime et 3, de,
Foin—Supérieur, de North River, et choisi,
Cordes d'emballage et fil carret,
Blanc de baleine de Cincinnati, thé vert, frais, de Young Hyson, en petites boîtes, moutarde supérieure du Kentucky, en farbinos de 5 à 6 livres; idem en jarres, que l'on recommande particulièrement aux médecins. DITTRICH & SHANNON, 38, Poydras. 13 sept

CAFE de Rio—De première qualité, et vieux café Java, à vendre par J W STANTON & Co.

CHAPEAUX de soie, de feutre et hommes, à vendre à bas prix par FROST & Co. 17 juin 10, Magasins

EAU du Blue Lick, venant tout récemment de la source, en barils et en caisses contenant des cruchons de 1|2, 1|2 et gallon entier, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 77, Tchoupitoulas. 3 août

PEET & MORTON, 17, Chartres, ont reçu par les derniers arrivages :—Salinets, lainas pour nègres, Kerseys et linseys de tout genre, linon idem pour nègres, étoffes du pays unis à raie, toile à draps et à chemises blanchie, drille bleu, cotonnades Louisianaises, log cabin et autres genres, guingam, ginga à tablier, indiennes à meubles, de couleur, qui, ajouté à leur assortiment de marchandises étrangères et du pays, forme un des plus complets assortiments en ville, qu'ils vendront à des prix très réduits pour du comptant. 18 sept

MARCHANDISES FRA[illegible]

LE soussigné a reçu par le navire [illegible] Havre, les articles ci-après:

Indiennes françaises nouvelles et bon teint,
" " rouges, bleu et chamois, pour [illegible]
" " orange chamois,
Cotonnade française,
Chaussettes de coton écru et gris, pour hommes [illegible]
Bas " " pour femmes [illegible]
Draps noirs et bleus en belle qualité,
Casimirs en couleurs et Satins laine, noirs,
Toiles cotonnées 4, 5 et 10|4, pour draps,
Serviettes de toile blanche et écru à Liteaux en [illegible]
Mouchoirs blancs, Cholets, Batiste,
Couvertures de laine de 5 à 12 points, pour gr[illegible] en belle qualité,
Do. en coton,
Flanelle blanche, toute laine, unie et croisée,
Mousselines de laine, dessins très riches.

CHARLES A. BA[illegible]

BOTTES, Souliers et Brodequins—2000 caisses [illegible] gasin, comprenant un assortiment complet [illegible] sures fraîches et de saison, à vendre par R. G. HOBBS, 12 [illegible]. 26 sept

TOILE et Cordes d'Emballage—200 pièces et [illegible] à vendre par A. T. BURNLEY [illegible]. 25 sept

A VENDRE en débarquement du navire Lisette [illegible] deaux :
20 tierçons vieux Vin blanc de Martillac, de 1[illegible] du baron de Venancourt;
20 tierçons Vin blanc Sauterne, très bon ordi[illegible]
LOREILHE & [illegible]
Encoignure Royale et [illegible]. 26 sept

LANGUES de Bœufs—100 douzaines de langue[illegible] barquement du bateau à vapeur Nimrod, [illegible] par MERLE, SEYLLE [illegible]. 25 sept

NOIR ANIMAL, en poudre et en grain, [illegible] dans le voisinage de la ville, et garanti [illegible] tout ce qui est manufacturé aux Etats-Unis [illegible] à vendre par BLANCHARD, EIMER [illegible] 24 Bienville. 26 sept

HUILE D'OLIVE, etc.—200 paniers huile d[illegible] caisses Absinthe; 200 caisses petits [illegible] Jeune & Bessat, à vendre par BLANCHARD, EIMER [illegible]. 26 sept

VIN Blanc, etc.—50 barils vin de Sauterne [illegible] barriques eau de vie de cognac, J. J. Dupuy [illegible] genièvre de Hollande; 100 caisses Haut [illegible] vieux ; 20 caisses merise , 20 do olives [illegible] dre par [illegible]. 24 sep

INDIGO Espagnol—11 surons indigo [illegible] caisses idem de Manille : 100 barils [illegible] baril saleratus ; 10 barriques garance, [illegible] FIELD & Co., 30, Vieille Levée

BOTTES et souliers—3 caisses [illegible] double semelles ; souliers légers et [illegible] tin noir, pour dames, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 74, Camp. 28 sep

LE Soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il tient son cabinet passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, qu'il se charge de procuration, de la rentrée d'anciens titres, et de recouvrements de toute nature.

Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1844.

25 sept—1 an A. DURAND.

COUVERTURES—80 balles couvertures françaises de 3 points, de Montpellier, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24 Bienville. 24 sept

SEIGLE—60 boisseaux graines de seigle, de qualité supérieure ; 70 boisseaux graines d'avoine noire, à vendre par WM. DINN, 11, Commune. 26 sept

HAUSSIERES de MANILLE, de dimensions assorties à vendre en magasin, par J W STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette. 24 sept

CAFÉ—600 sacs Rio, excellent article, de qualité supérieure, à vendre en magasin, par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette. 24 sept

BLANC de baleine—160 caisses N. B. assorties, à vendre en magasin, par J W STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette. 24 sept

CAFE DE JAVA—1000 sacs en magasin, à vendre par J W STANTON & Co. encoignure Magasin et Lafayette. 24 sept

THÉ—300 caisses thé impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong en boites et demi boîtes de 6 à 13 livres, à vendre par J W STANTON & Co. encoignure Magasin et Lafayette. 25 sept

INDIGO GUATEMALA—indigo de Guatemala en débarquement de la goëlette General Cos, à vendre par J ALBERT, 22 St. Louis. 18 sept

WHISKEY—100 barils de Whiskey, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 16 sept

FARINE—150 barils farine aigre superfine, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44. Poydras. 16 sept

SAVON—190 caisses de Cincinnati, à vendre à bas prix, pour clore une facture, par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras

TABAC—10 boucauts tabac en feuilles, 5 caisses do do pour cigares, 15 do do à chiquer, petits morceaux, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 16 sept

BACON—25 barriques de Cincinnati, épaules fumées 1ère qualité, en débarquement du steamer West Wind vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 16 sept

TRAITES sur France, à vendre par AUGT. MOLIER, 90, St. Louis. 16 sept

SUCRE HAVANE—510 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement de la goëlette Fanny, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 16 sept

CAFE de la HAVANE—172 sacs fin vert, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 16 sept

CIGARES de la HAVANE—Un grand assortiment de qualité supérieure, tels que Imperiales, Regalias, Cazadores, Canones, Trabucos, et Millar, en vente par E. JOHNS, 20 Gravier. 16 sept

CAFÉ—61 sacs fin vert, et grandes fèves, en débarquement de la goëlette Fanny, de la Havane, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 16 sept

JUS DE LIMON—En damejeannes et très fraiche, en débarquement de la goëlette Fanny, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 16 sept

BOTTES, Souliers et Brodequins—2000 caisses, en magasin, comprenant un assortiment complet de chaussures fraîches et de saison, à vendre par R. G. HOBBS, 12 Douane. 14 sept

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de Regalias, Imperiales, Canones, Cazadores, Trabucos &c., en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 14 sept

SUCRES BLANCS ET BRUNS de la Havane—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 14 sept

TABAC en feuilles, de la Havane—En magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 14 sept

BAS ANGLAIS—Bas de coton blanc, excellent article à vendre à bas prix, au comptant, par NORTH & BROTHER, Encoignure Magasins et Commune. 13 sept

CHROME vert et jaune—10 caisses, à vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée. 17 août

B. & A. SOULIE offrent à vendre à bas prix :
Charbon cannel en gros morceaux,
Do. de Pittsburg de (Ledley)
Do. anthracite, concassé et passé au crible,
Do. de bois, en gros morceaux.

Le tout de première qualité et sans poussière, qu'ils livreront en quantités convenables aux acheteurs. Les ordres laissés au No. 49, rue Conti, seront immédiatement remplis. 14 sept—

FARINE—250 barils farine superfine, des moulins de Chouteau, et Je Gregoire, en débarquement du bateau à vapeur Denizen, à vendre par MERLE, SEYLLE & Co. 45, Vieille Levée. 13 sept

TOILE D'EMBALLAGE—27 pièces en débarquement du steamer Denizen, à vendre par MERLE, SEYLLE & Co., 45, Vieille Levée. 13 sept

TABAC EN FEUILLE—47 balles Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 13 sept

HUILE D'OLIVE—200 paniers grandes bouteilles, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 13 sept

FOIN—700 balles de New York, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 12 sept

MIEL—Quelques pipes bonne qualité, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 13 sept

MÉLASSES de Citerne—25 barils venant d'arriver de la raffinerie de St. Jacques, à vendre par U. BOULIGNY, Jr., No. 36, rue de la Vieille Levée. 10 sept

Aux Marchands à commission.

LES soussignés ont en mains et reçoivent un grand assortiment de marchandises pour l'usage des planteurs et sont prêts à remplir les ordres qu'on voudra bien leur envoyer. Ils offrent un crédit libéral aux marchands qui voudront les honorer de leurs pratiques. H. DE GOER & RIFFLARD, 34, Chartres. 10 sep

Aux Tailleurs.

NOUS recevons plusieurs ballots de tissus anglais, excellent article en laine pour la confection de redingottes, &c. Aussi : Ashland plaid, pour pantalons, que nous vendrons à très bas prix pour clore un envoi. H. DE GOER & RIFFLARD, 34, Chartres. 10 sept

SUCRE—de 1ère qualité, en magasin et à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co. 53 Bienville. 13 sept

PLATILLES, Bretag[illegible] bas de soie, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co. 10, Magasin. 13 sept

SACS en pitre—3 boisseaux chaque, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co., 10, Magasins. 13 sep

PAPIER—94 rames papier à écolier, manufacture Blake Goodwin, à vendre par FOSDICK & BRO, 73, Camp. 7 sept

SUCRE—400 caisses sucre raffiné de Boston en pain, concassé et en poudre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 7 sept

VINS DE MARSEILLE &c.—40 barriques vin de Marseille, 50 barriques vin de Bordeaux, 30 barils vin blanc, 10 de vin extra, 150 caisses absinthe, 100 caisses liqueurs assorties, 50 caisses marasquin, 70 do. Curaçao, 50 paniers huile grandes bouteilles, 150 do petites bouteilles, 300 de anisette surfine, 100 caisses Vin de Bordeaux, 100 caisses olives verdales, 15 demi pipes Cognac, 50 caisses vin de Bourgogne, 40 caisses fruits à l'eau de vie, à vendre par P. LONGIS, 116, Royale. 16 sept

TOILE, CORDES ET FICELLE D'EMBALLAGE—2000 pièces Maysville et Fulton (power-loom); 2000 rouleaux cordes d'emballage, et 400 livres ficelle, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 77, Tchoupitoulas. 24 août

GUAYAVA, FRUITS CONFIS et différentes sortes de Sirops de toutes qualités, tels qu'Anana, Limon, etc. reçus par les derniers arrivages et à vendre à des prix modérés par Y. QUADRAS, encoignure St. Pierre et Chartres. 21 août

RECU par le bateau Alabama, de son dernier voyage, quelques barriques de Guayava en petites et grandes boîtes; aussi une grande quantité de pobana, de fruits confits, le tout bien frais et conditionné, à vendre par Y. QUADRAS, encoignure St. Pierre et Chartres. 21 août

SUCRE RAFFINE DE BOSTON.

NORCROSS & FOSDICK, agents, No. 40, rue Gravier, ont en mains un grand assortiment de sucre raffiné, par barils et caisses, en pains, brisé et en poudre, à vendre à des termes accommodants. 21 août.

SUCRE BRUN DE LA HAVANE—92 caisses, en débarquement du brick Empresario, à vendre par JOSEPH FRATS, 27 Toulouse. 20 août

LETTRES DE CHANGE sur la Havane, à trois jours de vue, à vendre par JOSEPH FRATS, 27 Toulouse. 20 août

SUCRE—49 caisses sucre blanc florette, en débarquement du brick Hope-Howes, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 20 août

TABAC—49 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement des bricks Empresario et Hope-Howes, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 20 août

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 20 août

DOUBLONS espagnols, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 20 août

SUCRE—48 caisses sucre blanc et jaune, débarquant du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 26 Vieille Levée. 20 août

ARROWROOT—25 barils en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par F. LAMPRE, 26, Vieille Levée. 20 août

TABAC en feuilles de la Havane—60 balles pour capes et tripes, d'excellente qualité, en débarquement du brick Empresario et à vendre par F. LAMPRE, 26, V. Levée. 20 a

CERISES à l'eau-de-vie—150 caisses cerises à l'eau de vie, en débarquement du navire Lisette, venant de Bordeaux et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti. 17 sept

CHANGE sur la Havane, à trente jours, à vendre par [illegible] M. LAFITTE, 22, St. Louis

FLANELLE D'ANGOLA—16 balles à vendre par TUFTS, HOBART & Co., 29, Gravier. 20 sept

[illegible]TE PAR LE SHERIF.

[illegible] CENT SOIXANTE QUATORZE LOTS DE TERRE,

[illegible] les première et seconde Municipalités.

VENTE POSITIVE.

[illegible] pour effectuer un partage de Oakey vs. Labarre.

[illegible] DISTRICT.—No. 23,423.—En vertu d'un ordre de vente en partage à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de [illegible], il sera offert en vente publique, à la Bourse [illegible] St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le [illegible]redi 19 octobre 1844, à midi, et la vente sera [illegible] de jour en jour jusqu'à ce que ladite vente [illegible] achevée :

[illegible] parties d'îlets ou lots de terre, situés dans la Municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, [illegible] depuis la rue des Ursulines jusqu'à la [illegible], et divisée en terrains de ville, d'après un [illegible] par J. A. Communy, voyer de la ville, à l'effet [illegible] comme recours au bureau de F. P. Labarre, [illegible], mais lequel plan sera exposé au bureau du [illegible] Cour du 1er. District judiciaire, jusqu'au [illegible], alors que les lots seront offerts et vendus [illegible] l'ordre ci-après décrit, et aux termes et [illegible] ci-après stipulés, et ils seront offerts au plus [illegible] enchérisseur, sans estimation.

[illegible] de terre contenus dans le carré ou îlet borné [illegible] Ursulines, Galvès, Miro et St. Philippe, dont [illegible] 4 ont chacun une façade de 33 pieds sur la [illegible], sur 160 pieds de profondeur ; les Nos. 5 et [illegible] même façade sur ladite rue, sur 146 pieds [illegible] de profondeur ; le No. 7 a 30 pieds 10 [illegible] de face à ladite rue, sur 146 pieds de profondeur sur la ligne à angles droits [illegible] pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne diagonale à angles ouverts de l'autre coté, et [illegible] et 3 lignes dans le fond. Les Nos 8 à 10 [illegible] façade de 30 pieds 10 pouces et 3 lignes [illegible], sur 134 pieds de profondeur; et les Nos. [illegible] chacun (excepté le No. 19) une façade de 33 [illegible] rue des Ursulines, sur 160 pieds de profondeur [illegible] derniers et 146 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur pour les derniers cinq lots mentionnés.

[illegible] faisant face aux rues Miro et St. Philippe dans [illegible] par lesdites rues et par Tonti et Ursulines.

[illegible] faisant face aux rues St. Philippe, Miro et Dumaine, dans le carré ou îlet borné par ces rues et par la [illegible].

[illegible] faisant face aux rues St. Philippe, Miro et Dumaine, dans le carré ou îlet borné par Tonti et ces dites rues.

[illegible] 1 et 2, le lot d'encoignure et celui touchant, faisant face aux rues Dumaine et Miro, dans l'îlet borné par ces rues et par celles de Galvès et de Ste. Anne.

[illegible] borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et Ste. Anne, divisé en 26 lots propres à bâtir, excepté un [illegible] (No. 2) chaque lot ayant 30 pieds 6 pouces de façade, sur une profondeur de 100 pieds à peu près.

[illegible] triangulaire situé à l'encoignure des rues Ste. Anne, dans l'îlet borné par lesdites rues et par les rues Rochablave et Dumaine ; et ayant 66 pieds 6 pouces de face à la rue Ste. Anne, sur une profondeur et façade de 148 pieds 10 pouces et 5 lignes à la rue Tonti, et 146 pieds sur la ligne diagonale.

8. 17 lots faisant face aux rues d'Orléans, Tonti et Ste. Anne, dans l'îlet borné par la rue Miro et lesdites rues.

9. 7 lots faisant face aux rues Orléans, Tonti et Ste. Anne, dans l'îlet borné par ces rues et la rue Rochablave.

10. 6 lots faisant face aux rues St Pierre et Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro et Tonti et les dites rues.

11. 8 lots faisant face aux rues d'Orléans et St. Pierre, dans l'îlet borné par ces dites rues, et par les rues Tonti et Rochblave.

12. 9 lots faisant face aux rues St. Pierre et Tonti et à la promenade Carondelet, dans l'îlet ayant ces limites et celles de la rue Miro.

13. 17 lots faisant face à la promenade Carondelet, aux rues Tonti et St. Pierre, dans l'îlet des dites limites et de la rue Rochablave.

14. 9 lots faisant face à la promenade Carondelet et à la rue St. Louis, dans l'îlet borné aussi par les rues Rochablave et Tonti.

15. 3 lots faisant face à la rue St. Louis et à la promenade Carondelet, dans l'îlet borné aussi par les rues Rochblave et d'Orgenoy.

16. 14 lots faisant face aux rues Conti, Rochblave et St. Louis, dans l'îlet de ces limites et celui de la rue Tonti.

17. 14 lots faisant face aux rues St. Louis, Rochblave et Conti, dans l'îlet borné par les dites rues et aussi par celle d'Orgenoy.

18. 6 lots faisant face aux rues Rochblave, Conti et Bienville, dans l'îlet borné par la rue Tonti et ces dites rues.

19. 12 lots faisant face aux rues Conti, Rochblave et Bienville, dans l'îlet borné par les dites rues et aussi par celle d'Orgenoy.

20. 24 lots faisant face aux rues Bienville, d'Orgenoy et Douane, dans l'îlet ayant pour limites les dites rues et celle de Rochblave.

21. 1 lot triangulaire, encoignure des rues de la Douane et d'Orgenoy, ayant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la première sur 115 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la dernière, et 123 pieds sur la ligne diagonale.

22. 11 lots face aux rues de la Douane, d'Orgenoy et Canal, dont 3 sont sur la rue de la Douane, 5 sur la rue d'Orgenoy et 3 face à la rue du Canal.

23. 18 lots faisant face aux rues du Canal, d'Orgenoy et de la Douane, dans l'îlet borné par ces rues et par la rue de Rochblave.

De plus, au même moment et au même endroit : Sept lots ou portions d'îlets de terre, situés dans la seconde municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, et s'étendant depuis la rue du Canal, jusqu'à la rue de la Commune, et divisée en terrains de ville, suivant un plan des dits lots qu'on dresse maintenant, lequel plan sera exhibé, quand il sera terminé, au bureau du shérif jusqu'au jour de la vente, et après la dite vente il restera déposé pour recours au bureau de F. P. Labarre, notaire public, la dite propriété est décrite comme suit, savoir :

24. Trois lots de terre faisant face aux rues du Canal et d'Orgenoy, dans l'îlet borné par les dites rues et aussi par les rues Rochblave et Jackson.

25. Vingt cinq lots de terre faisant face aux rues du Canal, d'Orgenoy et Jackson, dans l'îlet ayant pour limites ces rues et celle de Broad.

26. Un îlet complet borné par les rues Jackson, d'Orgenoy, Palmyra et Broad, divisé en 25 lots.

27. Vingt un lots dans l'îlet borné par les rues Palmyra, Banks, Broad et d'Orgenoy.

28. Un lot triangulaire situé à l'encoignure des rues Broad et Banks.

29. Treize lots de terre faisant face aux rues de la Commune, Banks et Broad, dans l'îlet borné par ces rues, ainsi que par celle d'Orgenoy.

30. Dix neuf lots de terre faisant face à la rue de la Commune ainsi qu'à celles de Banks et de Broad, dans l'îlet ayant pour limites ces dites rues et la rue White.

Mais dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un quart comptant, la balance en trois paiements égaux, en billets des acquéreurs, tirés à leur propre ordre, endossés par eux, à 6, 12 et 18 mois, et portant hypothèque.

Sur avis reçu au shérif du comptant et billets, ainsi reçu sera donné et sur présentation de ce reçu à F. P. Labarre, notaire public, les acquéreurs recevront un acte notarié des propriétaires des terrains vendus. Les actes de vente aux frais des acquéreurs. Le comptant et les billets devront être donnés au shérif le samedi 26 octobre au avant, et en défaut de paiement dans ce délai, je procéderai à revendre, ce jour, (le dit 26 octobre) à midi, au même lieu, aux risques et périls des acquéreurs en défaut, tous lots sur lesquels les termes et conditions ne seront pas remplis.

A. SIDNEY LEWIS, Shérif de la Cour de District

24 sept—☞

RAFFINERIE DE ST. JACQUES.

LE soussigné agent de la Raffinerie, informe ses amis et le public qu'il vient de faire une nouvelle classification du sucre en pains dans le but de leur rendre la qualité plus avantageuse [illegible] la raffinerie; une réduction d'un [illegible] est en même tems faite sur les anciens prix qui sont actuellement pour les

No. 1	11½
1½	11¼
2	11
2½	10¾
3	10½
4	10¼
5	10
6	9¾
7	9½
8	9

Nouvelle Orléans, 17 septembre 1844.

U. BOULIGNY, Jun., No. 34, Vieille Levée. 17 sept

ETOFFES supérieures à emballage—Nous avons en magasin un stock supérieur de ces articles, parfaitement convenables pour les marchés de la Géorgie et de la Caroline du sud, il comprend principalement les marchandises suivantes, toutes marques en faveur et bien connues parmi les meilleurs produits manufacturés du Kentucky, savoir:

La marque T. M. fabrique de M. T. Monks,			
"	Gray Eagle	"	Jas. Weir,
"	Hunter & Bruce	"	Hunter & Bruce.
"	Star,	"	Cowan & Co.
"	A. W. M.	"	A. W. Macklin.
"	M. & C.	"	Macklin & Co.
"	E. McD.	"	E. McDowell.
"	S T.	"	Stark Taylor.
"	Ky. Py.	"	Penitentiaire du Kent
"	J. H.	"	Jas. Huggins.

Notre stock de toile d'emballage est d'une qualité supérieure. Nous appelons l'attention des marchands et des planteurs sur ces articles. WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 9 av

LES soussignés ayant l'intention de se retirer des affaires et de se dévouer à la liquidation des affaires de Forstall, Roman & Co., ont aujourd'hui transféré, avec le consentement du propriétaire, à M. U. Bouligny, Jr. l'agence de la Raffinerie de Sucre à St Jacques. ROMAN & KERNION.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844.

RAFFINERIE DE SUCRE A ST. JACQUES.

LE soussigné ayant été nommé agent de cette raffinerie bien connue, offre aux marchands un assortiment complet de sucres en pains et clarifiés, et une réduction d'un quart de sou par livre sur les prix précédents.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844

21 juin ☞ U. BOULIGNY, Jr. 36, Vieille Levée.

AVIS.—La société qui existait ci-devant sous la raison de C. Laurent & Gaschet de Lisle, est dissoute par la mort du premier. Toutes les réclamations contre ladite maison de commerce seront immédiatement payées par GASCHET DE L'ISLE. 14 sept—18

SAVON—1900 caisses savon Winchester, Eagle et Extra, des marques de Valentine, Oz et autres marques de Boston; aussi, 100 caisses savon Cincinnati, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 21 sept

SEL des Iles Turques—5000 boisseaux venant d'arriver par le brick Lawrence, et à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

GENIEVRE de Hollande—15 pipes marque de l'anane à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 sept

CIGARES—400 milliers Principes et communs, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 sept

CAFE DE JAVA—50 sacs café vieux, du gouvernement, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 sept

CARDES à coton—10 caisses contenant 24 douzaines No. 10, venant d'arriver de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 21 sept

BLANC de Baleine, &c—200 caisses blanc de baleine, 1re qualité, de New Bedford; 60 dito Nantucket; 20 barils et barriques Saleratus, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 sept

CLOUS—1000 barillets clous assortis, de 4 à 50 à la livre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 sept

THE FRAIS, Chocolat—600 caisses thé vert et noir, de divers prix, à l'usage des familles; 150 caisses chocolat de Boston No. 1, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 sept

SUCRE—blanc et brun, de la Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 19 sept

CHOCOLAT ESPAGNOL—15 caisses de 25 lv. chaque de supérieure qualité, à la vanille, au lichen, à l'orange, à l'amande, etc., en débarquement du brick Empresario de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 Vieille Levée. 16 sept

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48, Tchoupitoulas. 12 août

GENIEVRE AMERICAIN—30 barils, et 15 barils vieux Whiskey de Monongahela, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co., 48 Tchoupitoulas. 12 août

GRAISSE—200 barillets No. 1, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48 Tchoupitoulas. 12 août

ŒUFS POUR FAMILLES—70 demi barils à l'inspection de Bosant, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co., 48 Tchoupitoulas. 12 a

LARD FUMÉ—100 barriques plats côtes et épaules à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co., 48 Tchoupitoulas. 12 a

VIEUX whiskey de Monongahela—10 barils à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co., 48, Tchoupitoulas. 12 août

SALAERATUS—7 barriques à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48, Tchoupitoulas. 12 août

JAMBONS—20 barriques jambons de Cincinnati à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48, Tchoupitoulas. 12 août

HUILE DE PORC—5 barils et demi baril en débarquement du steamboat Hannibal, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co., 48 Tchoupitoulas. 1 a

CHAPEAUX, 12 caisses chapeaux palmier; 5 de chapeaux de femmes de do ; 6 de chapeaux toile cirée ; 2 do de castor, 4 do de loutre, 2 do de cuir, à vendre par WM. FROST & Co, 30 Vieille Levée. 13 août

VIN DE BORDEAUX—100 barriques vin "de qualité supérieure et de diverses marques, venant d'être débarqué de la barque Hannah, de Bordeaux, à vendre par FIELD & Co., 30, Vieille Levée. 20 août

TIRAILLEURS D'ORLEANS.

La Compagnie se réunira lundi prochain, 3 octobre, à 7 heures précises du soir, à la salle d'armes.

Tenue d'été.

Armement ;—le sabre-baïonnette.

MM. Les membres honoraires sont invités à se trouver au rendez-vous.—Le sergent major MTE. TACON.

27 sept

JEUNE GARDE A CHEVAL.

ATTENTION.

La Compagnie se réunira jeudi 3 du mois d'octobre prochain à 6 heures précises du soir, en grande tenue d'hiver, pantalon rouge, sur la place d'Armes.

Il n'est pas nécessaire de vous rappeler la plus grande ponctualité pour cette sortie, vu que la solennité de la fête que nous devons célébrer nous engage à la rendre aussi brillante qu'il est possible.

MM. les membres honoraires sont très [illegible] invités à ne pas y manquer.

Par ordre du 1er Lieutenant JACQUES GE[illegible], Maréchal des Logis

26 sep

PUBLICATION NOUVELLE.

D'un ouvrage nécessaire à la magistrature, aux Avocats, Négocians, Banquiers, Compagnies d'assurance, etc. etc.

CONCORDANCE entre les codes de commerce étrangers et le code de commerce français, contenant le texte des codes et des lois commerciales de QUARANTE QUATRE ETATS, y compris les Etats Unis, par M. Anthoine de Saint-Joseph.—Paris 1844. En vente chez LELIEVRE, Encoignure Royale et Ste. Anne.

Il reste encore à la même librairie quelques exemplaires de la Concordance du code civil français avec les codes étrangers, par le même auteur, à vendre à un prix très réduit. 1 juillet

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

L'ALMANACH DE LELIEVRE, connu pour ses INDICATIONS UTILES qu'il contient, et calculé exactement pour le méridien de la Nouvelle-Orléans est actuellement en vente, encoignure Royale et Ste. Anne. 6 sept ☞

BOTTES, SOULIERS & CHAPEAUX. 20,000 brodequins rouges, pour hommes, des manufactures de New Jersey; 1600 brodequins russet, pour enfans, 1600 do en kip pour hommes et enfans, 2000 grosses bottes pour hommes, en veau et kip, 5000 brodequins et souliers en veau, veau marin et kip, pour femmes, le tout qu'un grand assortiment de souliers d'enfans, de toutes qualités.

400 caisses chapeaux en soie, castor, feutre et laine, casquettes en veau marin et maroquin; 50 caisses chapeaux en laine, blancs et noirs, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 27 sept

COTONNADES—10 caisses cotonnades de Clay, à la mode, en débarquement de la barque Nautilus, à vendre par WM. FROST & Co., 30 Vieille Levée. 30 sept

CIGARES—27 9 0 cigares de la Havane, en débarquement du brick Lime Rock, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 27 sept

CIGARES DE LA HAVANE. Un grand assortiment de cigares de choix constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 27 sept

FUSILS—Reçu dernièrement par le New Hampshire, de Liverpool: un bel assortiment de fusils de chasse, à vendre en magasin par WM A. RYAN, 48 Chartres. 27 sep

USTENSILES de Cuisine, consistant en toute espèce d'articles à l'usage de la cuisine, en fer, cuivre, tôle et ferblanc, à vendre en magasin, par WM. A. RYAN, 48 Chartres. 27 sep

A VENDRE—Un LOT DE TERRE situé sur la rue des Magasins entre Julia et St Joseph, mesurant une face française, de pieds de face sur 160 de profondeur. Pour les conditions, s'adresser à FIELD & Co., 30 Vieille Levée. 27 sept

A LOUER—Trois LOTS vacants sur la place de la Trinité, entre Baronne et Philippa, propre pour un chantier. Pour les conditions s'adresser à FIELD & Co., 30 Vieille Levée. 27 sept

GENIEVRE de Hollande—3 pipes en magasin et à vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée. 27 sept

SALERATUS—100 barriques et barils, à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée. 27 sept

VIN de Porto—A vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée. 27 sept

BLANC de Plomb—500 barillets, Nos 1 et 2. A vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée. 27 sep

PEINTURE Verte—500 barillets à vendre par FIELD & Co., 30, Vieille Levée. 27 sep

EAU DE VIE DE COGNAC—10 1|2 de pipes de 4me preuve, à vendre par FIELD & Co., 30, rue de la Vieille Levée. 27 sept

INDIGO—10 surons de Caracas, à vendre par FIELD & Co., 30, Vieille Levée. 27 sept

SEL EPSOM—100 barils de Baltimore, à vendre par FIELD & Co. 30, Vieille Levée. 27 sept

EAU DE VIE de la ROCHELLE—50 demi pipes eau de vie de la marque Bapteau & Charlier, en magasin, à vendre par CHARLES DUFOUR. 19 sept

SARDINES à L'HUILE, en boîtes demi et quart de boites, à vendre par CHARLES DUFOUR. 19 sept

PETITS POIS en boîtes et demi boîtes, à vendre par CHARLES DUFOUR, 11 Conti. 19 sept

SEL FIN—900 sacs sel fin de Liverpool, en magasin et à vendre en lots convenables [illegible] E. & E. DAVIS, 100 Camp. 19 sept

CHANGEMENT DE DOMICILE.

FRED. BONIS & LOUVRIER préviennent le public qu'ils ont transféré leur magasin de marchandises de la rue de Chartres No. [illegible], au No. 29 même rue [illegible] Canal. 19 sept—3m

RE[illegible] par [illegible] Bordeaux et à vendre [illegible] caisses [illegible] choix [illegible] 20 caisses [illegible]

18 sep RAYMOND CAHUZAC, 24 Vieille Levée

A VENDRE au débarquement de la [illegible] Bastia, deux, en barriques de vin [illegible] blanc, par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

THE FRAIS—100 paquets thé impérial, poudre à canon, Pouchong, Souchong et Young Hyson, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 18 sept

FARINE—75 barils en débarquement du [illegible] Cloud, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

VIN rouge en caisses—300 caisses vin [illegible] en magasin, ayant droit au drawback [illegible] par CHS DUFOUR. 18 sept

A VENDRE, en débarquement du navire [illegible] venant de Bordeaux,
[illegible] demi pipes cognac, 4me preuve,
[illegible] quarts de pipes do
[illegible] de Cognac de Champagne Otard, 1re preuve,
4 quarts de pipes do Dupuy, Godard & Co., de 1844
100 milliers bouchons fins, surfins et superfins,
50 caisses cerises à l'eau de vie.
DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St Louis. 16 sept

HUILE de BALEINE—[illegible] barils huile raffinée, à vendre par TUFTS, HOBART & Co. 29 Gravier. 20 sept

MAQUEREAUX ET MORUE—100 barils et barillets maquereaux Nos 1, 2 et 3; 150 caisses morue, belle qualité, à vendre par TUFTS, HOBART & Co., 29 Gravier. 20 sept

CLOUS—1000 barillets clous de Weymouth et de Carco [illegible], dimensions assorties, à vendre par TUFTS, HOBART & Co., 29 Gravier. 20 sept

HABILLEMENTS—[illegible] caisses pantalons de cotonnade, idem de toile à voile, 15 idem chemises en flanelle et coton; 20 do chemises rayées de Hamilton, à vendre par TUFTS, HOBART & Co. 29 Gravier. 20 sept

HORLOGES—8 caisses d'une douzaine chaque horloges en bois, à vendre par FOSDICK & BRO. 74 Camp. 18 sept

BOTTES, Souliers et Brodequins—2000 caisses comprenant un assortiment complet de chaussures pour la saison, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 18 sept

WHISKEY—100 barils vieux whiskey, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 18 sept

PANTOUFFLES en veau et veau marin pour hommes, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 18 sept

CHAPEAUX cirés—40 douzaines chapeaux cirés, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 18 sept

THE FRAIS—500 ballots thé impérial, poudre à canon, Young Hyson et Pouchong, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 16 juil

SUCRE—70 caisses sucre jaune en débarquement de la goëlette Virginia Antoinette, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 17 juillet

CONFITURES—5 barils en débarquement de la goëlette Virginia-Antoinette, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 17 juil

TABAC—150 ballots de Cuba pour tripes et capes, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 17 juil

INDIGO—10 surons de Guatemala, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 17 juil

CACAO—30 sacs cacao de Guayaquil, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 17 juil

AMIDON—30 barils amidon de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 17 juil

AU débarquement de la barque Hannah de Bordeaux :—
20 quarts de pipe eau de vie "Napoléon;"
30 do do do J J Dupuy;
20 barils do do;
100 paniers Guignolet;
30 caisses Absynthe—à vendre par JORDY & BRASIER, 10 rue Conti. 6 août—10

RECU par les divers arrivages et à vendre par le soussigné :

500 paniers huile de la marque de Flagniol et Fossel, en bouteilles et 1|2 bouteilles, 3000 boîtes sardines à l'huile, 10 caisses petits pois au beurre, 30 do eau de fleurs d'oranger, 60 do capres, 10 do olives, 50 do salaisons assorties, 120 do vermicelli et macaroni, 40 do savon français, 100 do absinthe suisse, 150 de liqueurs assorties, 30 do Curaçao, 30 de Marasquin, 40 caisses champagne qualité supérieure, 300 de Guignolet d'Angers, 100 do absynthe surfine, 150 do do superfine, 131 paniers bouteilles vides, 20000 bouchons fins, 46 barriques vin rouge Médoc, 150 caisses do do de différentes qualités. ATE. MOLIER, 90, St Louis. 17 août

CIGARES—En débarquement et à vendre par le soussigné :—30 milliers Principes, de Yara, excellente qualité; 20 milliers petits cigares Millar, la Mariposa, 24 milliers petits cigares Ugues. FRANCIS LAMPRE, 26 Vieille Levée. 17 sept

Citernes patentées, en briques.

LES soussignés s'étant associés, informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à construire des citernes en briques, avec ou sans réfrigérants; ils invitent à venir examiner les spécimen en bois qu'ils ont déjà fabriqués.

Ces spécimen peuvent être vus, chez M. Freeland, rue Gravier entre les rues Baronne et St. Philippe et à la résidence de M. E. Wells à l'encoignure des rues Nayades et Calliope.

Ils posent et réparent les manteaux de cheminée en marbre, empêchent les cheminées de fumer, posent des grates blanchissent les maisons, pavent les cours, &c.

11 janv—1an MILLER & CLARK, 161, Poydras

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le magasin de Tes. MOREAU, Coiffeur, Qui était rue Royale, encoignure Saint Pierre, est actuellement même rue, encoignure Toulouse, ancien local de la Banque Consolidée.

AVIS AUX DAMES.

Salon pour la coiffure et la coupe des cheveux des enfants exclusivement.

Entrée par la rue Toulouse.

Reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de PARFUMERIE, à vendre EN GROS ET EN DETAIL, Ainsi que beaucoup d'autres articles de fantaisie.

23 avril—1 an

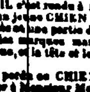

AUX EPAVES de la première section de la paroisse St Bernard, un petit MULET alezan, sans étampe apparente, et ayant une loupe au poitrail, du côté gauche.

Une JUMENT créole, isabelle, courte queue, les deux pieds de derrière blancs, une raie de mulet sur le dos, et étampée M. G.

Si d'ici au 30 septembre lesdits animaux ne sont pas retirés, ils seront vendus ledit jour à dix heures précises, par et au domicile de A. DE ARMAS, Syndic.

17 sept—17, 23, 29.

AVIS.

IL s'est rendu à l'hôtel du bayou Saint Jean, un jeune CHIEN épagneul, de chasse, les pattes et une partie de son corps moucheté, avec des marques marron sur le milieu du corps jusqu'à sa queue, et la tête et les oreilles marron, nez aileté.

Celui qui a perdu ce CHIEN, qui désire le ravoir, s'adressera à Monsieur Meyer, tenant l'hôtel du bayou St. Jean, au lac. 25 sept—3m

VENTES JUDICIAIRES.

PAR LES SHERIFS.

Mercredi 9 octobre, à midi, à la Bourse St. Louis, par D. Augustin, la moitié indivise d'un [illegible] rue Toulouse, entre Remparts et Bourbon [illegible] les bâtisses en bois qui s'y trouvent [illegible]

Mercredi 9 octobre, à midi, à la B[illegible] La Here, la moitié indivise de deux [illegible] rue Tchoupitoulas, entre Julie et St. Joseph [illegible] terre au faubourg Washington, face à [illegible]. Conditions, comptant.

Mardi 15 octobre, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, quatre lots de terre contigus, sur lesquels l'église St. Patrick est bâtie, ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Conditions, comptant.

Mardi 15 octobre, à midi, à la Bourse de Cité, par R. Lewis, un lot de terre dans l'îlet compris par les rues St. Charles, Commune, Camp et Canal, et faisant face à la rue St. Charles. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations y existant sur le dit lot, ainsi que tous les droits, privilèges, coutumes, chemins, servitudes, &c., y appartenant et aussi le droit de bâtir au dessus du corridor à la hauteur de 15 pieds, et sur toute la profondeur de 84 pieds 11 pouces seulement, comme le tout paraît plus clairement dans le dit acte de vente à Thomas Barrett. Les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain et au dessus du dit corridor forment une partie du "Verandah Hotel." Conditions, comptant.

Mercredi 16 octobre, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, une portion de terre au faubourg de l'Annonciation, dans l'îlet compris entre les rues Uranie, Calliope, Polymnie et Prytanée, avec une maison en bois, cuisine, &c. Aussi, 52 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens. Conditions: l'acquéreur doit payer le montant dû à la dite banque, savoir: $1,8.3 48|100 dû le jour de la vente, avec le privilège de fournir un billet sur action d'après la charte de la dite banque, pour la dite somme [illegible], en payant l'intérêt d'avance sur la dite somme jusqu'au 1er février 1845, à raison de 6 1|2 p 0|0 l'an, la balance comptant, savoir : $460 34|100 en billets de la banque, et $13[illegible] 09|100 en espèce, et la balance comptant en espèce.

Mercredi 16 octobre, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, un terrain au faubourg Marigny, rue Mandeville, entre Victoire et Moreau, avec des bâtisses; un autre à l'encoignure Victoire et Mandeville, également avec des bâtisses. Aussi, 156 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens. Conditions : l'acquéreur doit fournir un billet sur action payable, d'après la charte de la Banque des Citoyens, le 1er juin 1845, pour la somme de $4,201 et doit payer comptant la somme de $177 [illegible]|100, de laquelle somme $47 33|100 doit être en espèce et $130 30|100 en billets de la banque, la balance comptant.

PAR LE MARSHAL.

Le 7 octobre à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, par le Marshal, deux lots de terre, dont un à l'encoignure des rues Apollo et Terpsichore, et l'autre face à la rue Terpsichore.—Conditions comptant.

Le 10 octobre, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, par le marshal, un lot de terre au faubourg Marigny, rue d'Enghein entre Bons Enfans et Amour, avec des bâtisses.—Conditions comptant.

Le 10 octobre, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, par le marshal, la goëlette Philippine-Rose.—Conditions, comptant.

PAR LES ENCANTEURS.

Samedi 12 octobre, à midi, à la Bourse de Cité, par F. M. Cruzat, une négresse de 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, une autre de [illegible] et de cuisinière [illegible], et un nègre de 25 ans, domestique de maison. Conditions : la moitié au tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois.

SANGSUES.

LE soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il recevra, quatre fois par an, des envois de Marseille, de SANGSUES [illegible] à des prix plus bas que ne les [illegible] autre établissement de ce genre en ville, et les garantir toujours [illegible] de qualité supérieure.

No. 187, rue de Chartres.

6 sept J. B. RUSCONI

RECEMMENT arrivé par le Talma, des Sangsues de bonne qualité, et à vendre au détail à [illegible] en gros par cent à huit [illegible] Canal, rue de l'Esplanade No. 36, encoignure Casacalvo à la continuation de la rue Royale.

Les pharmaciens et les habitants de la campagne seront servis à leur satisfaction.

Le même lot reçu par le navire Amsterdam aux [illegible] Sangsues Bordelaises de [illegible] Les prix seront [illegible] durant l'époque des [illegible]. J. F. SOUBRAN

SANGSUES.

REÇU par le Louis XIV, un grand et superbe assortiment de Sangsues Espagnoles, Hongroises et Suisses, à vendre depuis CINQ jusqu'à VINGT cents [illegible] au dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Conti et Levée, près l'hôtel des Monnaies.

Les pharmaciens, les habitants et les marchands de la campagne, les obtiendront à vingt cinq pour cent de remise.

17 mai RENAUD PETIT-BIEN

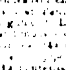

Les esclaves suivants se sont échappés de l'habitation du soussigné située à environ 10 milles de cette ville, et connue sous le nom d'ancienne habitation Arnaud. Si ces esclaves sont arrêtés [illegible] au bureau de MM. Hewitt, Heran & Co. [illegible] recevra une récompense [illegible]

[illegible] nègre créole [illegible]

[illegible]

JAMES HEWITT

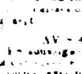

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

[illegible] ANDERSON [illegible]

[illegible]

A VENDRE [illegible] Marseille [illegible]

[illegible] Porto [illegible]

[illegible] Médoc, 1841, 22 barriques [illegible] Léoville, 1841, 20 caisses de 12 bouteilles [illegible] grandes bouteilles [illegible] 14 gallons vieux Madère [illegible] Chateau Margaux [illegible] Haut Sauterne [illegible] vin rouge de Marseille [illegible] eau de vie, 100 caisses Marasquin [illegible]

P. LONGIS, 116, Royale

AVIS AUX HABITANS DES SUCRERIES.

LES soussignés préviennent les habitants [illegible]

[illegible]

Le prix du gaz par baril est de 65 cents le galon.

11 sept—18 S. MASPEREAU, 22 Conde

Avis aux Marchands en la Campagne.

LES soussignés font savoir aux marchands de la campagne qu'ils ont réduit les prix de leurs ferblanteries et qu'ils ont constamment en magasin un grand assortiment de toute espèce de ferblanteries. S. MASPEREAU & Co. 22 Conde. 11 sept—18

AVIS.

LES soussignés préviennent le public que Mr S. Maspereau vient d'arriver du Nord avec un beau choix de Grates, Poêles et un assortiment de lampes, tant pour huile chimique que pour esprit de gaz et l'huile de graisse qu'ils voudront à des prix modérés. Ils se chargeront du posage des Grates et des Poêles.

11 sept—18 S. MASPEREAU & Co. 22, Conde

ARTICLES DIVERS.

WOOD & SIMMONS, rue des Magasins, No. 80, offrent à vendre, en débarquement du navire Cincinnati : 150 paniers Champagne de la marque renommée de la [illegible]

THE—392 ballots Thé vert et noir, de différentes dimensions, une partie de ce thé est de premier choix.

TOILE A VOILE—250 rouleaux toile de Russie et d'Amérique, et coton à voile, différentes largeurs et épaisseurs.

EAU-DE-VIE—97 barils eau de-vie américaine, 1ere et 4me preuve.

CAFE, CASSE, INDIGO—101 sacs café vieux Java, [illegible] casse; 1 caisse indigo de Manille.

TABAC, CHANDELLES—40 caisses tabac de Virginie, manufacture de Crosby & Howard, 60 caisses [illegible]

CORDAGES—11 rouleaux cordages de Manille.

4 caisses papier à tapisser, une barrique [illegible], 11 caisses Eau du Congrès, par 3 douz. de bouteilles. [illegible]

HUILE de Baleine—1000 gallons huile raffinée, à vendre par WM FROST & Co., 30 Vieille Levée. 13 août

TOILE à VOILE de coton de la manufacture de Paterson, New Jersey, en magasin et à vendre par J. ALBERT, 22 rue St. Louis. 13 août

PLOMB le CHASSE de New York, numéros assortis, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 13 août

FARINE—120 barils farine superfine des moulins de Chouteau, en débarquement du Julia Chouteau, à vendre par MERLE, SEYLLE & Co., 45, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—445 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement et en magasin, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 23 août

CIGARES PRINCIPES—30 milliers excellents cigares Principes, garantis véritables, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 23 août

AMANDES, sans coques et douces—En caisses, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 23 août

EN débarquement du navire Coromande, 8 balles coton en laine de goût pour pantalons, 6 caisses coton Fargo, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 52, Toulouse. 6 sept

FIL FARQUHARSON.

8 CAISSES Fil coton sur bobines, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 52, Toulouse. 22 jn

LES SOUSSIGNES offrent à vendre en débarquement du navire Spring venant de Bordeaux, 45 barriques vin de Bordeaux, Margeaux, St. Esthèphe et Potensac, 50 barils vin blanc haut-Sauterne 1841, 150 caisses vin rouge St. Julien Médoc étiquette et capsule, 50 caisses vin blanc haut-Sauterne, 30 barriques vinaigre blanc, 40 caisses fruits à l'eau de vie, 70 milliers bouchons fins. 16 m DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15 St. Louis

AUX PROPRIETAIRES DE PRESSES A COTON, &c.

LES soussignés, agens de l'atelier de charron, (avantageusement connu) de MM D. G. Wilson, J. Childs & Co. à Philadelphie, sont prêts à envoyer des ordres de manière à recevoir au commencement de l'automne—travaux à transporter le coton, avec de grandes roues, axes en fer avec les plaques en fer sur les timons, &c. qu'ils garantissent devoir être construits avec de bons matériaux. Ceux qui désirent en obtenir pourront s'adresser à

24 juillet WM EMERSON & Co., 145 Tchoupitoulas

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le [illegible] des Français, des Princes et Princesses [illegible], Dentiste de la faculté de Médecine [illegible] celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de tout du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Flambeaux, il répare les ravages que les dents ont subis par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instants plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

Récemment inventé pour orifier les Dents.

Or gaufré sans aucun alliage, plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platine) pour plomber le dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat au quinquina, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre dedessus les dents.

A son cabinet, rue Royale 166, entre St. Louis et Conti tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.

Aussi—Un magasin rue de Chartres, No. 69. mar 6

VENTES D[illegible]CE JOUR.

Farine—Farine—

PAR HEWLETT & [illegible]

IL sera vendu aujourd'hui lundi 30 [illegible] demie, sur la Levée [illegible] à bord [illegible] farine, légèrement [illegible] Princess [illegible] Conditions, comptant. 30 sept

Fonds de café et de Comestibles.

PAR FERNANDEZ & SAUCIER.

AUJOURD'HUI lundi, 30 courant, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu le fonds entier du café et du magasin de comestibles situé à l'encoignure des rues Royale et Quartier, consistant en liqueurs, comestibles, et nombre d'articles trop longs à énumérer.

Conditions, comptant. 30 sept—1

Nègre maître platrier.

PAR BONNEVAL & LABUZAN.

IL sera vendu aujourd'hui 30 du courant, à midi, dans la Bourse de Cité, rue St. Louis,

Le nègre nommé John, âgé d'environ 48 ans, bon platrier et pouvant conduire le travail.

Vente positive—au comptant. 30 sept

PAR FERNANDEZ & SAUCIER.

Encoignure Chartres et St. Louis.

AUJOURD'HUI, 30 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan :

Un assortiment de draps de nouveauté de double et simple largeur, ainsi qu'un assortiment de marchandises sèches et chaussures. 30 sep

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. H. PETITPAIN

Brodequins, Habillemens &c.

MARDI premier octobre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 13 rue de Chartres

50 Caisses brodequins Russet, 6 à 12, 7 à 14 et 4 à 14.

Aussi, immédiatement après :—Un grand assortiment d'habillemens pour la saison, consistant en habits de [illegible], redingotes de drap bleu de pilote, [illegible] pantalons de Tweed, chemises en coton, bleues en toile, bas, deux ballots drap pilote, bleu, 2 caisses demi bas en laine et mérinos, chemises [illegible] caisses casquettes grecques et cockers, et une variété d'autres articles. 30 sept

Meubles riches à l'encan.

(Pour cause de départ.)

PAR FERNANDEZ & SAUCIER.

MARDI prochain, 1er d'octobre, il sera vendu à l'encoignure des rues Dauphine et de la Douane, un superbe assortiment de meubles, consistant en armoires, bois de lits, chaises, glaces, &c.

Conditions comptant. 30 sept

Steamboat Prairie.

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu mercredi 2 octobre, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,

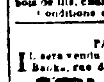

Le bateau de remorque PRAIRIE avec ses ancres [illegible] bonnets, &c. [illegible] inventaire au bureau des encanteurs [illegible] partir de demain.

Conditions, comptant. 30 sept—3

Propriétés de la 1ère. Municipalité.

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu [illegible] prochain, 3 octobre, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,

ONZE LOTS DE TERRE,

situés au faubourg Trémé, dans l'îlet borné par les rues du Quartier, Hôpital, Miro et Tonti, d'après un plan qui sera exposé à la Bourse avant le jour de la vente.

Conditions :—Moitié comptant, et le reste à 12 mois de crédit, en billets endossés, et hypothèque jusqu'à final paiement.

Les actes de vente par devant J. Cuvillier notaire public, aux frais des acquéreurs. 30 sept—4

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu, sans réserve mardi 1er octobre à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Marigny et Grands Hommes,

Un fonds de groceries et liqueurs consistant en partie en vin, genièvre, rhum, whiskey, liqueurs, savon, chandelles, sucre, café, et une variété d'autres articles.

Le tout sera vendu en un lot.

Conditions comptant. 27 sept—2

SALLE DE BAL WASHINGTON.

PAR FERNANDEZ & SAUCIER.

MARDI, le 1er octobre, à 4 heures et demie de l'après midi, il sera vendu sur les lieux,

Le bail de ladite salle de bal pour la saison suivante. Pour les conditions on pourra s'adresser à Mr. Amedée [illegible], notaire public, No. 164 rue Royale, ou à ladite salle de Bal où l'on en trouvera une copie. 26 sept

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage.

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces étautres. Pamphlets, Circulaires. Bordereaux, &c

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODERES.

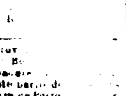

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE. Garanties être de la récolte de cette année.—Le soussigné vient de recevoir par la barque Jo[illegible] de Philadelphie un grand assortiment de graines fraîches venant directement [illegible] cultivateurs [illegible] du Nord. La [illegible], laitues, choux, carottes, [illegible] oignons, épinards, pois, navets, radis, [illegible] à prix modérés.

WM. DINN, 11 Commune

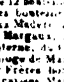

A VENDRE [illegible]

[illegible] Gérard [illegible] TARDOS [illegible]

ARTICLES DIVERS—5 caisses blanc de baleine patenté, 5 de Paris, 10 quarts de pipes eau de vie de Cognac, [illegible] camphre raffiné, 20 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée. 5 sept

TOILE à voile de Ravens et de coton—75 balles assorties, à vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée.

HUILE d'Olive—[illegible] paniers, en magasin et à vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée.

VIN Blanc—[illegible] Haut Sauterne, en débarquement de la barque Lisette, à vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée

VIN Rouge—50 barriques de diverses marques, en débarquement de la barque Lisette, à vendre par FIELD & Co., 30 Vieille Levée

VINS—200 barriques vin Bordeaux, St. Julien, St. Estèphe, Pauillac, Margaux, etc., 30 do do vieux St. Estèphe de Marman, 20 do Marche, Bergera, 40 barils vin blanc Barsac, Sauterne et Haut Sauterne, 50 caisses vin rouge St. Julien, 45 do do vieux Rouzan, Léoville, Cantenac, etc., 40 do blanc Haut Sauterne, 25 do vin Bourgogne, 20 do do muscat Frontignan, 50 barils vin Malaga, [illegible] Marsala, 3 pipes do do, [illegible] Madère, 10 do do vin doux do do vin de Porto commun; 1 pipe do do, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St. Louis. 5 sep

COGNAC—125 pipes cognac de preuve Castillon, Dupuy, etc.; 40 do champagne brandy 1re preuve, Otard, Godard; 50 do do do 1|2 do cognac très vieux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15 St. Louis. 5 sep

BRANDY, GIN, RHUM, etc.—20 barils brandy du Nord 1ère preuve, 15 do do imitation cognac de preuve, 20 do rhum du Nord, 30 do do du pays, 50 do whiskey commun, 60 do do vieux, 35 do Monongahela ; 10 de Tuscaloosa, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15 St. Louis. 5 sep

GENIEVRE DE HOLLANDE—[illegible] pipes Genièvre de Hollande, 1re qualité, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St. Louis. 5 sept

FRUITS à l'Eau de Vie—50 caisses cerises et abricots à l'eau de vie, 50 dito cerises dito [illegible], à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 St. Louis

LIQUEURS—50 caisses liqueurs superbes, grosses, [illegible] grands et petits cruchons, 30 do Marasquin Zara, 50 paniers Guignolet, 25 caisses Eau de vie Dantzick, 20 dito dito Absay, 30 dito Absynthe Yersin et [illegible], 60 dito Absynthe, 20 dito Kirsch, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St Louis. 5 sept

INDIGO—10 surons indigo de Caracas à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St. Louis. 5 sept

SEL—300 sacs sel à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St. Louis. 5 sept

COUVERTURES Françaises de 3 points, à vendre par SCHMIDT & Co., 88, Bienville. 7 sep

TOILE grise et blanchie à vendre par SCHMIDT & Co., 88, Bienville. 7 sept

ABSINTHE—A vendre par SCHMIDT & Co., 88 Bienville. 7 sept

FLANELLE—16 balles flanelle d'Angola, à vendre par TUFTS, HOBART & Co., 29, Gravier.

SAVON [illegible] en barriques et barils de la manufacture de Boston, qualité supérieure, à vendre par E. & E. DAVIS, 100, Camp. 23 août

LES soussignés exécutent les ordres qu'on leur envoie de la campagne, pour des brodequins en peau rouge, et de chapeaux de laine, blancs et noirs. FROST & Co, 10 Magasins. 6 sept

AVIS—Messieurs J. O. Blouse et Sebastien Oder ont tient comme associés dans notre maison à partir de ce jour. CHARLES ODIER & Co. 1 septembre 1844. 3 sept

PORTER—5 boucauts ale, dernièrement débarqué du navire Ebro, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 6 sep

COTONNADE ATTAKAPAS—1500 aunes cotonnade Attakapas pour habillemens de nègre, à vendre 31½ cents l'aune pour clore un compte. DUFOUR, DURAND & Co, 26, Chartres. 6 sept

EAU DE VIE de Cognac, de Maglory et de J. J. Dupuy, à vendre par D. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 8 août

VIN ROUGE de Bordeaux, en débarquement du navire Hannah, à vendre par D. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 8 août

VIN DE MADERE—à vendre par D. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 8 août

GENIEVRE de Hollande—à vendre par D. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 8 août

TOILE d'emballage d'Allemagne—à vendre par D. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 8 août

TOILE à VOILE—à vendre par D. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 8 août

DAMEJEANNES, de 5 gallons, à vendre par D. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 8 août

A[illegible] à vendre par J. ALBERT, [illegible] Louis. 13 août

VIN de Madère en bouteilles [illegible] J. ALBERT, [illegible] St. Louis. 13 août

ARTICLES DIVERS. En magasin et à vendre par le soussigné :—120 caisses sucres blanc et florette; 20 [illegible] sucre jaune, 30 dito sucre brun, 100 sacs café Havane, 250 balles tabac pour capes et tripes, de Cuba; Vuelta de Abajo, 6 surons indigo, 4 barils confitures assorties; 60 baril colle de poisson, 1 caisse opium, un baril cantharides. FRANCIS LAMPRE, 26 Vieille Levée. 17 sep

FROMAGE—50 caisses fromage extra de l'Ouest, à vendre par J. F. BERCIER & Co., 34 Vieille Levée. 17 sept

HUILE de Baleine—30 barils huile pour hiver, à vendre par J. F. BERCIER & CO., 34, Vieille Levée. 17 sep

DENTELLE—Quelques cartons dentelle, imitation Valence, récemment reçus et à vendre par WM FREHN, 56, Douane. 17 sep

TOILE à DRAPS—Le soussigné offre à vendre quelques caisses de 10 1|4 et 12 1|4. WM. FREHN, 56, Douane. 17 sep

SERRURES Françaises assorties, constamment en mains et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 13 août

L. DUPERRON
DOCTEUR DENTISTE,
No. 210, rue Bourbon,
Entre St. Philippe et Dumaine,

TIENT son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans la soirée de quatre à six. 30 avril